

diques qu'ils sont écrits avec moins d'art, nous permettent de suivre pas à pas les soldats huguenots.

Partis dans la soirée de Marcigny, « nous arrivâmes et logâmes bien tard en un village nommé Saint-Laurens¹ et en partîmes bien matin (*le 8 décembre*) afin de faire bonne journée... et de ce mesme jour le tocsin fut sonné sur nous avec des cloches par les villages et des cornets sur les costaux, trouvant tout le pays en alarme et tousjors suivis de costaux en costaux par les paysans du pays conduits par quelques gensdarmes et gentilshommes à cheval qui nous aboyaient de loin... Nous vîmes coucher à un village en Forest nommè Furmigières², duquel estant partis le lendemain, (*9 déc.*) nous nous trouvâmes le matin près de Feurs³ et (*vismes*) à nostre gauche six-vingts chevaux en bataille à une harquebusade de nous, qui fust cause qu'ayant prié Dieu, nous nous mismes en ordre de combat, et voyant qu'ils ne branlaient nullement, prismes nostre chemin à main gauche pour nous retirer du costé du Rhône par le droit chemin de Lyon en Vivarais. La cavalerie ennemie s'étant arrêtée « pour se repaire », la colonne continua sa marche, harcelée par quelques gentilshommes et une soixantaine de paysans attirés par les chevaux et les bagages qu'elle était forcée d'abandonner. Messieurs de Saint-Auban, de Mouy⁴ et de Besignan⁵ leur tuèrent « un noble et cinq à six pendars. » Monsieur de Chastillon n'aimait point ces escarmouches qui nuisaient à la rapidité de ses mouvements; il dut pourtant s'arrêter pour repousser la cavalerie, entrevue le matin, menaçant de nouveau ses derrières. « Je commençay la charge, laquelle nous fut si heureuse que nous ne perdîmes qu'un harquebusier à cheval, et l'ennemy y perdit

¹ Saint-Laurent, village à deux lieues de Marcigny, d'après le *Voyage des reîtres* imprimé dans les *Pièces Fugitives* du marquis d'Aubais.

² Furmigières n'est pas marqué sur les cartes de Cassini.

³ Feurs. Petite ville près de la Loire ; arrondissement de Montbrison, Loire.

⁴ M. de Mouy, vaillant capitaine huguenot, était probablement frère de Claude-Louis de Vaudray, seigneur de Mouy, « fils ainé » qui mourut le 14 avril 1583, après avoir tué F. Louviers dit Montravel, assassin de son père Artus de V. de M. Il assista à la bataille d'Ivry et fut nommé maréchal de camp.

⁵ M. de Besignan était, sinoù un des deux frères, du moins un parent très rapproché de l'auteur des Mémoires, Philibert Pape, grand-père de Jacques, avait épousé Claudine de Besignan. Antoine d'Autane s'était marié en 1550 à Risante de Besignan. La seigneurie de Besignan était indivise et les deux familles en prenaient le nom.